

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 27 JANVIER 2011

RELEVÉ DES DÉCISIONS

Présents : tous les Conseillers à l'exception de Melle DUTHEIL Pascale, Mme STEPHAN Marie Noëlle et M. PERENNOU Jean.

Secrétaire de séance : M. GOURLAOUEN Jean Michel

➤ COMMISSION DES FINANCES ÉLARGIE :

Lors de la commission des finances élargie à l'ensemble des élus les dépenses de la section de fonctionnement ont été examinées et analysées. Le Conseil approuve l'ensemble de ces dépenses et éventuellement recherchera des réductions possibles, telle que la distribution du raticide.

➤ PERSONNEL COMMUNAL : RECRUTEMENT D'UN AGENT TECHNIQUE :

Suite à l'annonce du départ en retraite de l'adjoint technique au 30 juin 2011, le Conseil décide de recruter un agent technique polyvalent – bâtiments, voirie. Le poste est à pourvoir au 1^{er} avril 2011. Les candidatures sont à adresser à Monsieur le Maire de LANDUDEC pour le 18 février prochain.

➤ SOL DE LA SALLE DE SPORTS « Alibert ANSQUER » :

Le 30 décembre 2010, le Tribunal Administratif de Rennes a statué sur le contentieux du sol de la salle de sports. Le jugement condamne l'architecte Monsieur DELAFRAYE et l'entreprise LE ROUX a versé conjointement la somme de 42.999,97 € à la Commune. Une décision d'appel ou pas sera prise au prochain Conseil après avis des conseils juridiques de la Commune.

➤ ASSUJETTISSEMENT A LA T.V.A. DES LOTISSEMENTS COMMUNAUX DE ROZ AR LANN ET MENEZ QUELDREN :

Suite aux nouvelles règles de T.V.A. en matière de lotissements le Conseil décide d'opter pour l'option T.V.A. pour ces deux lotissements.

➤ INFORMATIONS DIVERSES :

- contentieux secteur Poul Ar Marquis : un expert a été désigné par le Tribunal d'Instance pour étudier les limites des terrains riverains de la propriété de Mme VIGOUROUX-GOYAT ; la Commune est concernée par 2 voies.

- Projet de lotissement à Kerberennes : l'étude d'un nouveau lotissement est en cours dans le secteur de Kerberennes, la dénomination de ce quartier est à prévoir.

- Centre de secours de Douarnenez : le projet avance, la participation annuelle de la Commune serait de l'ordre de 6000 à 7000 €.

Transports scolaires :

Réorganisation en cours par la mise en place d'une délégation de service public par le Conseil Général.

- Recherche médecin :

La recherche d'un médecin est toujours d'actualité.

- Participation école de Guiler Sur Goyen : la Commune de LANDUDEC a soldé sa participation due à la Commune de Guiler pour les enfants de Landudec scolarisés à l'école publique de Guiler. 82.400 € ont été versés depuis 2003.

- Réfection de la chaussée sur les rues André Foy et du Sacré Cœur :

A compter du 31 janvier prochain, suite aux travaux d'assainissement collectif, l'entreprise LE ROUX effectuera des travaux de voirie sur la chaussée des rues André Foy et du Sacré Cœur.
